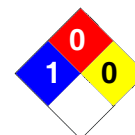


FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I – IDENTIFICATEUR DE LA MATIÈRE ET RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Identificateur de la matière: Toilet Rim Cage with Deodorant Block #CU60
Usage du produit: Désodorisant
Classification du SIMDUT: Exempter - Article manufacturé
Appellation réglementaire en vertu du TMD: N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
Fabricant/fournisseur: Marino Manufacturing Ltd.
59 Talman Court
Concord, ON L4K 4L5 CA
Téléphone: 905-669-9949
Nombre de téléphone d'urgence: 1-613-996-6666
(CANUTEC)

LÉGENDE HMIS/NFPA		Santé	/	1
Extrême	4	Inflammabilité		0
Grave	3	Danger physique		0
Modéré	2	Protection individuelle		
Faible	1			
Minimal	0			



SECTION II – INGRÉDIENTS DANGEREUX

Aucun paradichlorobenzène

SECTION III – DONNÉES PHYSIQUES

Point d'ébullition:	Sans objet	Densité:	Sans objet
Point de congélation:	Sans objet	Coefficient de répartition eau/huile:	Pas disponible
Tension de vapeur:	Sans objet	% Volatil:	Pas disponible
Densité de la vapeur:	Sans objet	Vitesse d'évaporation:	Sans objet
Solubilité dans l'eau:	Sans objet	pH:	Sans objet
État physique:	Solide	Viscosité:	Sans objet
Aspect:	Couleurs variées	Seuil de l'odeur:	Pas disponible
Odeur:	Fruité		

SECTION IV – DANGERS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

Inflammabilité: Non inflammable d'après les critères du SIMDUT.
Point d'éclair: Pas disponible **LIE:** Sans objet **LSE:** Sans objet
Produits de combustion dangereux: Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Température d'auto-inflammation: Sans objet
Produits de décomposition dangereux:
 Sensibilité aux chocs: Pas disponible
 Sensibilité aux décharges électrostatiques: Pas disponible
Produits extincteurs: En fonction des matières environnantes.
Dangers d'incendie particuliers: Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION V – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ CHIMIQUE

Conditions d'instabilité chimique: Stable.
Incompatibilité: Oxydants forts.
Réactivité: Pas disponible
Produits de décomposition dangereux: Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone quand chauffé jusqu'à décomposition.

SECTION VI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition: Remarque: Lorsqu'il est utilisé comme indiqué, le contact direct avec ce produit est improbable. Les mesures de protection suivantes sont recommandées en cas de contact potentiel avec le désodorisant solide.

Yeux. Contact avec la peau Ingestion.

Effets d'une exposition aiguë:

- Yeux:** Le contact avec le désodorisant solide peut causer une irritation.
- Peau:** Le contact avec le désodorisant solide peut causer une irritation.
- Inhalation:** N'est pas une voie d'exposition habituelle.
- Ingestion:** Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Effets d'une exposition chronique:

- Peau:** L'exposition prolongée ou répétée au désodorisant solide peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
- Irritation:** Le contact avec le désodorisant solide improbable à cause de dessein. En cas de contact avec le désodorisant solide, une irritation peut résulter.
- Sensibilisation des voies respiratoires:** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
- Cancérogénicité:** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
- Tératogénicité:** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
- Mutagénicité:** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
- Effets sur la reproduction:** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
- Matières synergiques:** Pas disponible

SECTION VII – MESURES DE PRÉVENTION

- Gants:** Normalement non nécessaire si utilisé conformément au mode d'emploi. Satisfaire les exigences normales d'hygiène industrielle.
- Protection des yeux:** Normalement non nécessaire si utilisé conformément au mode d'emploi. Satisfaire les exigences normales d'hygiène industrielle.
- Protection des voies respiratoires:** Normalement non nécessaire.
- Autre équipement de protection:** Conformément aux directives de votre employeur.
- Installations techniques:** Ventilation générale adéquate.
- Mesures en cas de fuites et de déversements:** Improbable à cause du dessein.
- Élimination des déchets:** Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer. Éliminer avec les ordures ou recycler conformément à la réglementation municipale.
- Conditions de manutention:** Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.
- Conditions d'entreposage:** Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

SECTION VIII – PREMIERS SOINS

- Yeux:** En cas de contact avec le désodorisant solide, rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
- Peau:** En cas de contact avec le désodorisant solide, rincer à grande eau. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
- Inhalation:** N'est pas une voie d'exposition habituelle. En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
- Ingestion:** Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à grande eau, puis boire un ou deux verres d'eau. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions.

SECTION IX - RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Date en vigueur: 15-Déc-2008

Date d'expiration: 15-Déc-2011

Préparée par: Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.